

RÉSISTANCES

LE JOURNAL DU REFUS DE LA MISÈRE



EMPLOI DÉCENT
[droit fondamental]

**ACCÉLÉRATEUR
DE STABILITÉ,
DE SÉCURITÉ,
ET DE DIGNITÉ.**

#RefuserLaMisère

LA DIGNITÉ EN ACTION : RENDONS POSSIBLE LE TRAVAIL DÉCENT POUR TOUTES ET TOUS

“ **J**'ai un contrat à durée indéterminée. Après de longues années de souffrances et de discrimination, j'ai enfin un travail décent. Un travail, c'est la vie ! On peut voir l'avenir, faire des crédits, avoir une maison, on peut penser à se former, on n'est plus des marginaux, on existe, on participe à la société. On n'a pas la boule au ventre, on peut prendre confiance en nous et faire un meilleur travail. Un travail décent, c'est un travail où on ne risque pas sa vie. Ça nous permet d'avoir accès à nos autres droits : sécurité sociale, retraite, chômage. Payer ses impôts, c'est participer à la société. Ça change le regard des autres sur nous. Nous n'avons plus honte de sortir et de parler aux gens. »

Ainsi témoignait Annick Vera, salariée d'Actyposes à Thiers dans le cadre du projet Territoires zéro chômeur de longue durée, le 7 février 2023 à l'ONU à New York.

Selon l'Organisation Internationale du Travail, la moitié de la population active mondiale n'a pas accès à un travail décent : convenablement rému-

né, s'exerçant dans de bonnes conditions de sécurité et de participation, procurant un minimum de protection sociale pour le travailleur et sa famille et laissant la possibilité d'entrevoir un avenir meilleur.

En France comme ailleurs, le marché de l'emploi actuel ne crée pas suffisamment d'emplois décents. Dans le même temps, il existe d'énormes besoins sociaux et écologiques non couverts. Un projet comme Territoires zéro chômeur de longue durée montre des pistes possibles pour répondre à ces deux défis et garantir un emploi décent dans des conditions adaptées à toute personne qui souhaite travailler, quels que soient son parcours de vie et sa situation de santé ou de handicap. Une des conditions de réussite : partir de l'expérience de vie et de travail des plus éloignés de l'emploi et les associer à parts égales dans le projet.

« Un travail, c'est la vie », dit Annick Vera. Créons des emplois décents, changeons l'emploi pour changer la vie !

LES 27 ORGANISATIONS SIGNATAIRES

Jean-Loup Cartier, président de 82-4000 Solidaires, Patrick Raymond, président de l'Action catholique des enfants, Maryse Métra, vice-présidente de l'AGSAS, Jean-Claude Samouiller, président d'Amnesty International France, Gilles Demarquet, président national de l'Apel, Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap, Jean-Marc Sauvé, vice-président honoraire du Conseil d'État et président d'Apprentis d'Auteuil, Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart Monde, Xavier Gay et Jérémy Torel, co-présidents de Benenova, Chantal Maingué, vice-présidente de Bleu Blanc Zèbre, Paul Israel, président du CCSC, Marcel Rémon, directeur du CERAS, Marylise Léon, secrétaire générale de la CFTD, Magali Lafourcade, secrétaire générale de la CNCDDH, Pierre Segura, président de la Fédération nationale des Francas, Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France, Bernard Devert, président d'Habitat et Humanisme, le comité d'animation collégial de l'ICEM-pédagogie Freinet, Laetitia Navarro, présidente nationale de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Patrick Baudouin, président de la Ligue des droits de l'Homme, Alain Refalo, porte-parole du MAN, Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France, Jean-Paul Guillot, animateur de l'atelier emploi et relations du travail du Pacte civique, Anne Généau, présidente des Petits Frères des Pauvres, Véronique Devise, présidente du Secours Catholique-Caritas France, Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT, Laurent Grandguillaume, président de Territoires zéro chômeur de longue durée.

RÉSISTER

AUX IDÉES FAUSSES



« SI ON VEUT TRAVAILLER, ON TROUVE »

Dans les discours publics, il est souvent répété qu'il existe « des centaines de milliers d'emplois non pourvus » dans le pays et que ce sont des emplois faciles. Une analyse fine permet de comprendre que ce n'est pas aussi simple.

Au premier trimestre 2023, la France comptait officiellement 375 500 emplois vacants, selon la direction des statistiques du ministère du Travail, la Dares.

Ce chiffre comprend tout d'abord les postes qui viennent d'être créés ou sont sur le point de se libérer, mais aussi des offres d'emploi finalement annulées par les entreprises qui n'ont pas obtenu un marché espéré ou ont rencontré des difficultés financières, ou des offres pour des emplois non décents.

Il s'agit principalement d'emplois saisonniers ou de courte durée. Pôle emploi avait en outre pointé en 2021 que 5 % des offres publiées sur son site étaient illégales, contenant par exemple des allégations fausses ou susceptibles d'induire en erreur.

La part des offres d'emploi décent non pourvues faute de candidats est donc au final très limitée et reste « à un niveau extrêmement modeste comparé au niveau des embauches », selon Pôle emploi.

Le nombre de 375 500 emplois dits vacants est en outre très largement inférieur au nombre de demandeurs d'emploi qui étaient de 5,09 millions au premier trimestre 2023. Cela représente donc un poste vacant pour plus de 14 demandeurs d'emploi.

La majorité des demandeurs d'emploi souhaitent trouver une place dans la société grâce à un travail décent. En 2019, selon une évaluation menée sur un des dix premiers Territoires zéro chômeur de longue durée, 98 % des personnes privées d'emploi rencontrées étaient intéressées par un emploi en CDI, payé au SMIC et utile au territoire. La valeur accordée au travail, l'espoir placé en des gains ultérieurs et la volonté d'assurer le meilleur avenir possible à leur famille sont autant de raisons qui conduisent la plupart des personnes privées d'emploi à accepter la reprise d'un travail.

« LE PLEIN-EMPLOI EN FRANCE, C'EST POUR DEMAIN ! »

« Le plein-emploi est plus proche que jamais », affirmait le ministre du Travail, Olivier Dussopt, en mai dernier, en se félicitant de la baisse du taux de chômage. Le « plein-emploi », cela signifie atteindre un taux de chômage autour de 5 % contre 7,1 % actuellement. Mais que veut vraiment dire ce chiffre ?

Qu'il s'agisse du taux mesuré par l'Insee ou de celui de la catégorie A de Pôle emploi, cela ne reflète pas entièrement la réalité. Ainsi, une personne qui travaille seulement quelques heures par semaine est considérée comme « en emploi ». Les personnes sans emploi qui ne feraient pas preuve d'une démarche active de recherche d'emploi, soit parce qu'elles cherchent de leur côté, soit parce qu'elles ne cherchent plus, par découragement, ne sont pas comptabilisées. Elles sont pourtant bien privées d'emploi et, pour un grand nombre d'entre elles, désireuses de travailler. Le taux de chômage baisse sans pour autant que la conjoncture de l'emploi ne s'améliore en profondeur. Et ces chiffres ne disent rien sur les conditions de travail précaires d'un nombre croissant de salariés.

Le marché du travail offre plus que jamais à celles et ceux qui sont éloignés de l'emploi depuis longtemps des conditions de travail très dégradées. Début 2023, une étude conduite par le Territoire zéro chômeur de longue durée de Thiers montre par exemple que « seulement 11 % des emplois disponibles sur ce territoire sont accessibles aux personnes qui sont ou ont été durablement privées d'emploi », souligne Jean-Christophe Sarrot, co-responsable du réseau Emploi-formation d'ATD Quart Monde. 89 % des 101 offres d'emploi présentent au moins un frein à l'emploi. « Ces freins sont : des horaires de travail qui ne correspondent pas à la disponibilité des personnes, l'expérience demandée, le diplôme exigé ou la mobilité attendue », détaille-t-il.

La solution au chômage de longue durée « est d'abord la nécessité de créer des emplois décents accessibles sans frein », affirme-il, craignant qu'en ne changeant rien, l'objectif du gouvernement soit de parvenir au « plein-emploi précaire ».

Parole de résistant

« Perdre son emploi n'est jamais sans conséquence. Famille, logement, loisirs, etc., tout devient plus compliqué. Je fais déjà le maximum, on a besoin de pouvoir survivre pour aller travailler. [...] En réalité, à part les personnes qui sont dans la même situation que moi et qui peuvent comprendre, sinon pour le reste des personnes, on est considéré comme des salauds de pauvres, des feignants, des grugeurs... Messieurs, mesdames en responsabilité, bienveillance ! Bienveillance à l'égard de celles et ceux qui ont des accidents dans leurs parcours professionnels. Une infime partie d'entre eux profite du système d'allocation qui est le nôtre en France. Les autres rament, peinent, cherchent, essayent de se raccrocher à l'emploi, bien conscients que dans notre société, sans emploi, nous ne sommes pas grand-chose. Les décisions prises insinuent que les personnes en recherche d'emploi ne mériteraient pas leur indemnité et restent chez elles à attendre de percevoir leur allocation. Comme si le chômage était un choix, c'est révoltant. [...] La recherche d'emploi est un poste à plein temps et souvent source de désolation. »

Extrait du Livre blanc *Paroles de chômeurs* publié en 2022 par 20 associations.



Parole de résistant

« Je pensais qu'une fois que mes enfants seraient grands, je vieillirais dans un appart, seule. J'ai trop souvent entendu dire que je n'étais pas capable. Pourtant, aujourd'hui, je sais que je suis capable et autonome. Je ne savais pas que ce que je faisais depuis des années pouvait s'appeler des projets, et que cela nécessitait une méthode, que je maîtrisais. »

VONE LANCELOT, membre d'ATD Quart Monde, accompagnante éducatif et social ayant participé à l'expérimentation OSEE (Osons les savoirs d'expérience de l'exclusion).

« LES IMMIGRÉS FONT BAISSER LES SALAIRES ET PRENNENT DES EMPLOIS AUX FRANÇAIS »

En France, un emploi sur dix est occupé par un immigré. Mais le marché du travail n'est pas un gâteau à partager entre les demandeurs d'emploi nés en France et ceux nés à l'étranger, qui peuvent aussi avoir acquis la nationalité française, les immigrés. Selon l'Insee, le taux de chômage des personnes immigrées est nettement plus élevé que celui des non-immigrées, y compris à niveau de diplôme équivalent. Barrière linguistique, problème de reconnaissance des qualifications ou encore discriminations peuvent expliquer cette surexposition au chômage. Plus de 5 millions d'emplois sont en outre interdits en France aux personnes étrangères et certains diplômes obtenus à l'étranger ne sont pas reconnus dans notre pays.

« Globalement, l'impact de l'immigration sur le marché du travail, que ce soit sur le chômage ou les salaires, reste limité », affirme le Musée de l'immigration. Les personnes immigrées contribuent à l'accroissement de la population, travaillent, consomment, épargnent, créent parfois elles-mêmes des emplois. Cela conduit à une hausse de la productivité du pays d'accueil à court et moyen terme, sans incidence sur le niveau du salaire moyen et sur le niveau de chômage. La libre circulation des capitaux qui se délocalisent dans les pays où la main-d'œuvre est moins chère a un impact plus important.

« L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES PROGRESSE »

Oui, mais la route est encore longue pour atteindre la parité ! Les inégalités de salaire, mais aussi de volume de travail persistent. « Entre sous-rémunération et dévalorisation des secteurs dans lesquels les femmes sont sur-représentées, le monde du travail met en lumière les inégalités les plus criantes. Et lorsqu'une crise mondiale s'en mêle, les femmes sont les premières à subir de plein fouet tous ses impacts », constate l'association Oxfam en janvier 2023. Dans le monde, l'Organisation Internationale du Travail soulignait que 15 % des femmes en âge de travailler et souhaitant le faire n'ont pas d'emploi, contre 10,5 % des hommes. « Cet écart est resté pratiquement inchangé depuis deux décennies », précisait l'agence de l'ONU en mars dernier.

En France, en 2019, les femmes gagnaient pour le même travail 16,1 % de moins que les hommes, selon le secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Les femmes demandeuses d'emploi retrouvent moins vite un emploi durable que les hommes et ont une indemnisation plus faible. Le temps partiel concerne par ailleurs plus d'une femme sur quatre, contre moins d'un homme sur dix. Il est particulièrement présent dans des secteurs d'activité très féminisés, tels que les services à la personne ou la grande distribution, qui connaissent des salaires horaires peu élevés. Les femmes sont davantage en contrat à durée déterminée et sont majoritaires dans les dispositifs d'emplois aidés. Ces inégalités se poursuivent au moment de la retraite, puisqu'en 2019, les pensions des retraitées étaient inférieures de 24 % à celles des retraités, 1272 euros en moyenne, contre 1674 euros.

Parole de résistant

« C'est la première fois de ma vie que j'ai un emploi stable, que je sais combien je vais gagner à la fin du mois, que mes horaires sont toujours les mêmes, que je vais pas à gauche à droite. C'est la première fois que j'ai un CDI à temps plein, c'est un vrai CDI. [...] Sans l'Entreprise à but d'emploi, on n'aurait pas la capacité morale de réfléchir à un projet. Elle nous a procuré la confiance en soi pour en parler et pour y réfléchir. Parce que quand vous êtes au chômage [...] vous n'avez plus le temps de réfléchir à un projet. »

Paroles de salariés d'Actypole-Thiers et de La Fabrique de l'emploi, à Lille, citées dans *Repenser l'emploi avec les Territoires zéro chômeur de longue durée*, publié en 2022 par Annaïg Abjean et Jean-Christophe Sarrot aux Éditions Quart Monde et Les petits matins.



